Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 007-210702759-20261022-DB2026_57-DE

ARDÈCHE
LARGENTIERE
COMMUNE de ST MELANY

N° de la délibération
2026_57

Membres en exercice : 11
Présents : 9
Votants :11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION :0

Objet :
Détermination des Redevances d'Occupation du Domaine Public et d'occupation provisoire du Domaine Public par les ouvrages des réseaux de distribution d'électricité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 22 octobre 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois d'octobre, à 16 heures 30, le conseil municipal de la commune de **Saint Mélany**, dûment convoqué, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier PIOLAT.

Étaient présents :
Lorraine CHENOT, Fanny WALDSCHMIDT, Clara CHAPELLE, Ilse VAES, Monique GELLY, Paul ARNAUD, Vincent GUILLO, Didier PIOLAT, Philippe APRUZZESE, Pierre CHALANDON

Représentés : Marc MINETTO donne pouvoir à Monique GELLY, et Clara CHAPELLE donne pouvoir à Fanny WALDSCHMIDT,

Absent :

Excusé :

A été désigné secrétaire : M. Vincent GUILLO

Vu le décret n°2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Vu le Décret n°2023-797 du 18 août 2023 qui modifie la réglementation en cours sur la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité ;

Vu les articles R2333-105 et R. 2333-105-2 du code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire propose au Conseil :
D'appliquer les plafonds prévus par la réglementation en vigueur pour le calcul et la revalorisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public et de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public.

Fait à St Mélany,
Le 22 octobre 2026,

Le maire
Didier PIOLAT

Vincent GUILLO
Le secrétaire de séance

MAIRIE DE ST-MELANY 07 (ARDECHE)

DB2026_57
RODP ENEDIS